

Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome?

Une analyse syntaxique des constructions du type
Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre.

Gilles Corminboeuf

Université de Fribourg, Séminaire de français moderne
Université de Neuchâtel, Linguistique française
gilles.corminboeuf@unifr.ch

This study concerns French subjunctive constructions producing an hypothetical interpretation, as *que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre*. The syntactical characteristics of those binary structures allow us to question some well established methodological presuppositions. In the first part of our study, we present those axioms and explain why, in our opinion, they should be objected to. In the second part, we propose an analysis of those subjunctive constructions in the macro-syntactical context, a theoretic model that permit us to present an original approach of those constructions which traditionally raise problems for the grammatical analysis. Should they be seen as a coordination, a subordination or a correlation phenomenon, or further more as an autonomous clause?

Introduction

Dans cette étude, il sera question de constructions au subjonctif comme *que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* – certes peu utilisées en français – mais dont la facture syntaxique conduit à interroger quelques présupposés méthodologiques bien implantés. Pour les tours qui, comme nos observables, relèvent de la parataxe, on lit parfois dans les grammaires que seul le recours à la prosodie permettrait une expertise syntaxique solide¹. Les structures au subjonctif étant très exceptionnelles à l'oral, on évitera d'entrer dans des

* Cette recherche s'inscrit dans le cadre de deux projets de recherche financés par le FNS suisse: "Macro-syntaxe des insertions parenthétiques" à Fribourg (A. Berrendonner) et "La structure interne des périodes" à Neuchâtel (M.-J. Béguelin). Merci aux membres des deux équipes pour leur aide.

¹ La prosodie est parfois évoquée – par les non spécialistes en prosodie! – comme la panacée qui comblerait des "manques" présumés au niveau de la structure de surface: elle serait même à l'occasion "subordonnante". Cf. "Il dépend de facteurs prosodiques et contextuels que la structure en *que Ps* (avec *que* complétif) ait un statut de phrase indépendante, de subordonnée paratactique, ou de terme nominal proleptique: l'intonation (courbe mélodique, pause) a une importance décisive pour marquer le degré de cohésion et la nature du lien" (Le Goffic, 1993: 504).

considérations prosodiques et on se fondera donc essentiellement sur les indices de surface pour documenter l'analyse.

1. Des faits empiriques marginalisés

Selon Allaire (1996: 16), les constructions au subjonctif – en italiques dans les exemples (1) – sont peu étudiées ou rejetées en marge de l'analyse parce qu'elles "font obstacle à la saisie en termes de syntaxe traditionnelle":

1. (a) Je suis assis, bien droit, immobile, rigide (*que je bouge, il me ramènera vite à l'ordre, au silence et au repos*) sur une très inconfortable chaise de cuisine. (Genet, *L'atelier d'Alberto Giacometti*)
- (b) Le contact entre les hommes – la société en général – ne serait pas possible sans l'utilisation réitérée des mêmes adjectifs. *Que la loi les interdise, et vous verrez dans quelle infime mesure l'homme est un animal politique.* (Cioran, *Le crépuscule des pensées*)

Ces structures binaires sont composées d'un premier membre de forme {*que* + verbe au subjonctif} et d'un second membre de forme assertive, précédé ou non du relateur *et*. Dans un premier temps (§ 2., § 3., § 4.), on démontrera qu'une description syntaxique cohérente de ces structures nécessite la révocation d'au moins trois principes solidement ancrés dans la tradition grammaticale. On tentera de montrer à travers l'analyse de ces axiomes que le cadre théorique exploité dans la seconde partie (§ 5.) – la macro-syntaxe de Berrendonner – n'est pas en rupture avec certains aspects des travaux de Brunot, Antoine, Tesnière, etc. C'est souvent ce qui est le plus consensuel qui a été retenu chez ces auteurs. La macro-syntaxe tire les conclusions d'observations récurrentes dans la littérature scientifique: derrière ce cadre théorique, il y a donc toute une tradition sous-jacente. Dans un second temps (§ 5.), on proposera une hypothèse de description qui sera confrontée à une analyse syntaxique menée par Allaire (1982; 1996): les travaux très stimulants de cet auteur, qui traitent des structures "corrélées", constitueront le fil rouge de notre étude.

2. Le marquage morphologique d'une relation syntaxique

2.1 Le présupposé

Un présupposé bien ancré dans les grammaires traditionnelles et volontiers reconduit dans les travaux contemporains de linguistique pourrait être formulé ainsi:

< il y a des morphèmes coordonnants – par exemple *et* – qui marquent une relation de coordination et il y a des morphèmes subordonnants – par exemple *que* – qui marquent une relation de subordination >.

Le phénomène de coordination impliquerait la présence d'un morphème coordonnant, et inversement. Les "classements présupposent l'existence d'une relation de coordination plutôt qu'ils ne la prennent pour objet d'analyse" (Allaire, 1996: 15). Les questions centrales sont les suivantes: "Y a-t-il

coordination au moyen des coordonnants?" (Allaire, 1996: 15) et, corollairement, y a-t-il subordination au moyen des subordinants?

2.2 Étude de cas: la notion de "subordination inverse"

Considérons les exemples (2), où le dièse de (2a) signale une démarcation prosodique qui alterne avec *qu(e)* dans (2b):

2. (a) Voudrait-on me détourner de mes intérêts architecturaux # on ne s'y prendrait pas autrement. (exemple modifié à partir de 2b) = *une structure* {subordonnée + principale}
- (b) Voudrait-on me détourner de mes intérêts architecturaux qu'on ne s'y prendrait pas autrement. (presse écrite) = *une structure* {principale + subordonnée}

Le concept de "subordination inverse" recouvre le principe suivant: "La proposition qui est formellement la principale présente en réalité le thème de la phrase et représente les circonstances (...), c'est la subordonnée qui en est le propos et qui exprime le fait essentiel" (Riegel *et al.*, 1994: 507). Pour (2a), en l'absence de *que*, on aurait une subordonnée (marquée par l'inversion de pronom clitique sujet), suivie d'une principale; dans (2b), la structure à inversion de clitique devient une principale, suivie d'une subordonnée indexée par *que*! L'identification de la subordonnée dans (2) est par conséquent liée à la présence du morphème *que*². Dans (2a), faute de mieux, on se reporte sur l'inversion de pronom clitique sujet. Lorsque les deux marques sont présentes comme dans (2b), le "subordonnant universel" *que* est jugé plus subordonnant que l'inversion de clitique sujet... Le qualificatif "inverse" vient ajouter un élément sémantique dans la définition: le membre introductif de (2b) exprime la circonstance – pourtant il hébergerait la P principale – et le membre indexé par *que* contient le fait principal – pourtant il hébergerait la P subordonnée. On reviendra (§ 4., *infra*) sur l'intrication des niveaux d'analyse, ici entre la syntaxe et la structure conceptuelle.

L'absence de morphème "subordonnant" dans des faits empiriques du type (1) ou (2a) entraîne la création de monstres terminologiques: *subordination implicite / sémantique / pragmatique / énonciative / discursive / inverse / facultative / subjective / textuelle; pseudo-subordination; quasi-subordination;*

² Pour Muller (1996: 75), "parce que l'inversion complexe alterne parfois avec la subordination, on a tendance à y voir une construction subordonnée sans conjonction: *Si Jean entre, Marie sort aussitôt* – *Jean entre-t-il, Marie sort aussitôt*. Pourtant, la phrase à inversion complexe peut subordonner: *Jean entre-t-il, que Marie sort aussitôt*. Quel que soit le statut exact de ce *que*, il établit une hiérarchie entre les deux verbes (...)". A notre sens, il est contradictoire de considérer que l'inversion de pronom clitique sujet est le "subordonnant", un genre d'allomorphe de *si*, dans *Jean entre-t-il, Marie sort aussitôt*, mais que l'inversion perdrait ce rôle dans *Jean entre-t-il que Marie sort aussitôt* et qu'elle soit en conséquence rangée dans la P principale. Il nous semble ici que Muller assume l'axiome présenté sous § 2.1, même s'il admet que le rôle du morphème *que* "ne se limite pas à la subordination syntaxique" (*ibid.*, 73).

fausse subordination; désubordination; insubordination. Un listage similaire pourrait être fait pour la coordination³.

2.3 Quelle position adopter?

Une manière de sortir de l'impasse serait:

- (i) de considérer que "s'il y a syntaxe, il y a mise en relation" (Chomsky < Allaire, 1996: 15) et que c'est le rapport entre des termes qui est à questionner.
- (ii) d'admettre qu'il y a des coordinations marquées et non-marquées (Antoine, 1958); d'admettre qu'il y a des subordinations marquées et non-marquées (Deulofeu, 1999; Berrendonner, à paraître).

Les postulats (i) et (ii) sont pourtant attestés dans la littérature scientifique depuis longtemps:

- Antoine (1958) admet l'existence d'une coordination sans coordonnant, i.e. une coordination par juxtaposition:
(...) n'allons pas croire que le fait de supprimer la présence matérielle de l'outil coordinatif entraîne de façon automatique la disparition du rapport – fût-ce un simple rapport d'addition – qu'il signalait: le rapport, d'explicite qu'il était, devient tout simplement implicite, mais il subsiste et la 'coordination' (logique) n'en devient donc pas moins impure pour cela. (Antoine, cité par Torterat, 2003: 257)
- Pour Tesnière (1988: 327) également, la jonction peut se faire sans jonctif; autrement dit, il existe des relations hypotaxiques sans marquant.
- Deulofeu (1988: 86) examine les difficultés qui surgissent lorsqu'on veut préserver l'idée selon laquelle "*que* est 'organiquement' un subordonnant".
- Ruppli (1989: 112-113) souligne que l'étude de la coordination est, elle aussi, essentiellement morphologique: l'assimilation entre un morphème et une relation syntaxique conduit à une analyse circulaire.
- On lit chez Allaire (1982: 42) que "la conjonction *que* n'est pas plus subordonnante que *et* n'est coordonnant":

Si donc (le grammairien) veut rester fidèle au principe d'un *que* subordonnant et d'un *et* coordonnant, il est certain qu'il n'a plus d'autre solution que de rassembler ces phrases insolites en un groupe marginal et de les considérer comme autant d'exceptions aux règles de

³ La critique de cette association entre un morphème et la relation syntaxique qu'il exprimerait doit être menée en parallèle avec l'examen de la terminologie utilisée pour nommer cette relation syntaxique. Blanche-Benveniste (1982) et Benzitoun (2007) ont analysé le concept de *subordination*, puis tiré les conséquences de leurs investigations en révoquant la notion; dans le même esprit, Allaire (1996) insiste sur les écueils dont il faut se prémunir lorsque l'on se sert de la notion de *coordination*. On ne peut que se rallier aux observations de ces auteurs.

construction qui régissent l'enchaînement des énoncés verbaux. Mieux vaut, nous semble-t-il, remettre en cause la conception même de la syntaxe. (Allaire, 1982: 37n)

Allaire (1996: 19-22) précise encore: "le jonctif (*que*) n'a pas pour vocation exclusive de se retrouver du côté de la subordination (...) il faut se résoudre à ne plus lier l'existence de *et* au principe de la coordination (...) Renoncer en tout cas à parler d'un *et* coordonnant et d'un *que* subordonnant permettrait à coup sur d'y voir plus clair dans les phrases 'litigieuses' du français".

A la lumière des prises de position listées ci-dessus, il nous semble fondamental de convenir que les relateurs comme *et* ou *que* fonctionnent à plusieurs niveaux, c'est-à-dire aussi bien au niveau micro-syntaxique que comme lien entre deux énoncés indépendants (cf. ex. 3, *infra*). Allaire (*ibid.*: 18; 21) écrit à propos des constructions comme (1b): "c'est un *et* que l'on retrouve de chaque côté de la frontière (...) il apparaît dans et hors du champ de la coordination"⁴. Et à chaque niveau (micro- et macro-syntaxique), ces relateurs peuvent être omis. En effet, on observe aussi bien de la parataxe avec "marquant" (3) que de l'hypotaxe sans "marquant" (4):

3. (a) ça sent le gaz *que* ça empoisonne (oral < Deulofeu)
- (b) la race humaine sera éteinte *que* du poisson il y en aura encore (*ibid.*)

Dans (3), de part et d'autre du *que*, on identifie des énoncés indépendants syntaxiquement: à notre sens, *que* ne marque pas une dépendance syntaxique. Cela ne veut pas dire qu'au plan sémantique la présence du *que* ou son absence ne soit pas pertinente dans ce type d'exemples.

En (4), il y a des arguments pour analyser le membre droit comme un complément régi par le verbe du terme gauche (Berrendonner, 2004):

4. (a) la route de Neuchâtel c'est une route # on peut jamais doubler (oral < Berrendonner)
- (b) nous sommes venus en France euh en 1956 # j'avais douze ans (oral < Lacheret)

Dans (4a), le terme introductif contient un régissant potentiel (*route*) pour une P relative, ici introduite par un morphème intonatif. Dans (4b), la partie initiale contient un verbe apte à régir une circonstancielle temporelle comme *j'avais douze ans*. On peut ajouter aux exemples du type (4) les complétives non introduites (Leth Andersen, 1993)⁵. A propos des complétives, le fragment

⁴ Allaire semble distinguer un *et* "coordonnant" et un *et* "corrélatif" (qui entre dans un schème qui relève de la subordination). On fera une hypothèse voisine de la sienne: le 'jonctif' *et* a des emplois de "coordonnant" (il lie des syntagmes, p.ex. deux SN: *il a mangé une salade verte et une côtelette*) et de "connecteur" (*il a mangé et il est parti / tu dis encore un mot et je m'en vais*). Ce *et* dans un fonctionnement de connecteur relie selon nous des énonciations syntaxiquement dysconnexes, et non des constituants d'une unique énonciation connexe (c'est l'hypothèse d'Allaire).

⁵ Par exemple des observables comme: *euh je me souviens # on avait des des profs au lycée qui nous disaient bon ben vous faites un devoir...* (oral < Leth Andersen). On pourrait penser que le verbe *se souvenir* fonctionne comme un "recteur faible" (Blanche-Benveniste, 1989) et qu'il n'entretient donc pas de rapport de rection avec ce qui suit. Cependant il semble conserver

suisant révèle que la situation n'a finalement guère changé en français depuis la fin du XII^e siècle, puisqu'il y a toujours eu deux moyens à disposition pour introduire les complétives (un morphème ou rien). Ce qui a changé – Wagner le montre bien – c'est le statut des deux variantes au regard de la norme:

A l'heure actuelle le comportement langagier d'un individu (écrivain ou non) qui a passé par l'école est conditionné. On lui a inculqué un certain nombre de réflexes en vertu desquels il utilisera telles formes, telles constructions et non d'autres pour répondre à une situation donnée. Ces emplois sont prévisibles et, en ce qui concerne tant la morphologie que la structure des syntagmes fondamentaux, les grammaires usuelles peuvent formuler des règles contraignantes quasi absolues. (...) Les latitudes d'emploi, en matière de formes, sont devenues très étroites depuis que le français est une langue enseignée. (...) Un locuteur disposait par exemple à la fin du XII^e siècle ou encore au XIII^e siècle de deux modes de jonction pour unir deux propositions. Dans l'un (type *jo di qu'il viendra*), devenu "régulier" en français moderne, *que* explicite une subordination. Dans l'autre (type *jo di il viendra*), conservé par l'allemand et l'anglais, aucun morphème n'explicite que *il viendra* est analogue à un complément d'objet de *jo di*. Au lieu d'être sentie comme une gêne ou un luxe inutile, cette latitude est utilisée à la manière d'une "variation" commode ou agréable. (...) Ni la "netteté", ni la "clarté", ni le principe selon lequel il existe *une* manière – et une bonne – de répondre linguistiquement à une situation n'avaient encore été élevés au rang d'idéal. (Wagner, 1974: 44-45)

Il nous semble fondamental de nous ranger derrière Antoine, Tesnière, Wagner, etc. pour combattre l'axiome selon lequel il existerait une relation nécessaire entre catégorie morphologique et fonction syntaxique.

Reste qu'il est parfois difficile de ne pas se limiter aux déclarations d'intention. Allaire (1982) tombe dans le piège qu'elle veut dénoncer en postulant un marquage morphologique de la *corrélation*. Un exemple comme (1b) contient une marque que l'auteur appelle "suspensive" (*que*) et une marque "complétive" (*et*): (1b), dès lors, entre de plein droit dans la classe des *corrélatives*. En revanche, l'exemple (1a) serait placé par Allaire (1982) hors du schème corrélatif, puisqu'il n'y a pas de marqueur "complétif" qui attesterait la non-autonomie du second membre; (1a) serait le lieu d'un "enchaînement rhétorique"⁶.

ici au moins certaines caractéristiques d'un verbe constructeur: la pronominalisation, par exemple, est possible. Cf. aussi en allemand: *Ich weiss # du bist krank* (< Rousseau) et en anglais: *I think # you are right* (< Simone).

⁶ Allaire (1996: 17-21) revient plus tard sur sa position de 1982 en admettant que le schème est ouvert à variation: l'auteur parle d'un "axe central, signalé soit par *et* soit par une pause, cette variation n'affecte en rien le rapport qui s'instaure entre ses constituants". Le relateur *et* est "corelié à sa propre absence (...) si prompt à disparaître, et si peu responsable de la fonction de 'jonction' (...) le jonctif *et* peut s'effacer tout en restant là virtuellement présent (...) (il) n'est que la projection dans l'ordre de la dénotation du lien de solidarité syntaxique sous-jacent". Cette mise au point nous paraît bienvenue.

3. L'opposition subordination – coordination

3.1 *Le présupposé*

Dans une syntaxe de la phrase, il y a le principe qui veut que si on est hors du domaine de la coordination (qui comprend la juxtaposition), on est dans le champ de la subordination, et inversement⁷.

3.2 *Étude de cas*

Pour Allaire, dans les exemples du type (1), le premier constituant n'est pas coordonné au second. En conséquence, les deux parties sont en relation de subordination, seule solution envisageable dans une syntaxe de la phrase. Mais il s'agirait selon l'auteur d'un type de subordination particulier, une *dépendance réciproque*: "chacun des deux termes est ici le complément de l'autre", ils sont "bilatéralement marqués comme solidaires" (Allaire, 1996: 17)⁸. Le terme initial impliquerait la présence d'un second terme, et réciproquement. La solution d'Allaire a le mérite de sortir les exemples du type (1) de la marginalisation en les inscrivant dans le domaine de la subordination intra-phrastique. Cependant, en réfutant l'axiome <si il y a un coordonnant, alors il y a une coordination>, Allaire fait sien un second principe imposé par l'unité phrase avec laquelle elle travaille: <si ce n'est pas coordonné, alors c'est subordonné>.

3.3 *Quelle position adopter?*

Dans nos exemples au subjonctif, si on adopte le principe dénoncé au § 2.1, on analyse ces constructions comme composées d'une P subordonnée (initiée par *que*) coordonnée à une P principale!⁹ Allaire renonce à ce principe 2.1, mais se rallie au postulat présenté sous 3.1.

⁷ Il y a par ailleurs un second présupposé qui nous intéressera moins ici: la distinction serait infrangible entre subordination et coordination, chaque relation étant marquée par une classe de conjonctions singulières. Là également, Antoine, Brunot et bien d'autres ont fragilisé l'édifice. Selon Antoine, les "critères formels font défaut pour une nette distinction entre subordination et coordination" (cité par Allaire, 1996: 15). Même remarque chez Brunot (1922: 27), à propos de *de sorte que*, et chez Torterat (2000: 197) sur l'ancien français (certaines constructions relèveraient à la fois de la syndète et de l'hypotaxe). L'opposition coordination-subordination "non fondée théoriquement" selon Deulofeu (1988: 89) mène à des invraisemblances, par exemple lorsqu'il est question d'un "subordonnant à valeur coordonnante".

⁸ Une dépendance réciproque est par exemple la relation qui, dans *Il habite à Fribourg*, unit le verbe et le complément valenciel. Le verbe *habite* implique la co-occurrence d'un complément locatif et, parallèlement, le SP à *Fribourg* réclame la présence d'un verbe recteur.

⁹ Il n'est pas sûr, néanmoins, que ce cas de figure ait toujours été intenable dans l'histoire de la langue: Torterat (2000) et Rebuschi (2002) présentent des exemples en ancien français qui relèveraient selon eux à la fois de la "coordination" et de la "subordination".

Au § 5., on proposera une alternative: les constructions (1a) et (1b) peuvent être décrites dans le cadre de la macro-syntaxe développée à Fribourg par Berrendonner. Les deux membres de nos constructions binaires ne sont *ni coordonnés, ni subordonnés*; c'est une autre façon de remettre en question l'opposition entre subordination et coordination (cf. note 7). Le membre au subjonctif est une énonciation autonome syntaxiquement qui entre à titre de composant dans une unité périodique. La dépendance avec le second membre est d'ordre pragmatique.

4. La confusion des niveaux d'analyse

4.1 Le présupposé

Une idée répandue et particulièrement séduisante fait l'hypothèse d'une correspondance stricte entre les différents niveaux d'analyse, à savoir les plans syntaxique, sémantique, pragmatique / fonctionnel, et prosodique¹⁰.

4.2 Étude de cas

Dans ce paragraphe, on se penchera sur plusieurs études où les auteurs postulent un isomorphisme entre le niveau fonctionnel et, d'une part, le niveau syntaxique (Leth Andersen & Haiman), d'autre part, le plan prosodique (Cresti). Melis établit une correspondance stricte entre le plan syntaxique et le plan intonatif.

4.2.1 A propos d'exemples comme *ils sont arrivés ils étaient une dizaine*, Leth Andersen écrit:

l'emploi de l'imparfait (...) marque formellement la subordination. (...) On ne peut pas dire que l'imparfait soit toujours subordonné par rapport au passé simple ou au passé composé, mais le rôle habituel de l'imparfait est celui de l'arrière-plan, rarement celui de l'action. (Leth Andersen, 1999: 174; 176)

Une caractéristique fonctionnelle fréquemment associée à l'imparfait est transportée au niveau syntaxique: le rôle d'arrière-plan est présenté comme isomorphe à une relation syntaxique (une subordination). Cependant, dira-t-on que dans *Un pas de plus (et) je tombais dans le fossé* l'imparfait marque la subordination? Kleiber & Berthonneau (2003) considèrent au contraire que c'est *Un pas de plus* qui est le "circonstant" subordonné... Là également, aucune des deux solutions ne nous semble satisfaisante: *Un pas de plus* est à

¹⁰ Les "monstres terminologiques" évoqués au § 2.2 ne trouvent pas seulement leur origine dans l'axiome présenté au § 2.1. Ainsi, le concept de "subordination énonciative" est une conséquence de la superposition de la structure syntaxique et de la fonction pragmatique, celui de "subordination sémantique" du transport du contenu sémantique au niveau syntaxique et celui de "subordination intonative" de l'amalgame des propriétés intonatives et des caractéristiques de la charpente formelle.

décrire comme une énonciation syntaxiquement autonome reliée à une autre énonciation autonome par le connecteur inter-énonciatif *et* (Corminboeuf, à paraître, a).

4.2.2 Haiman (1978) observe des convergences formelles, au niveau typologique, entre le marquage des conditionnelles et celui des topiques: "Conditional clauses and topics are marked identically in a number of unrelated languages" (...) "topics, like conditional clauses, are presuppositions of their sentence" (ibid., 564; 585). Le titre du papier de Haiman, "Conditionals are topics", résume sa position. Il nous semble également qu'il y a là-dedans l'hypothèse d'une superposition automatique de propriétés morpho-syntaxiques (la marque de "subordination conditionnelle", *si* en français) et informationnelles (le caractère topical d'un constituant, marqué morphologiquement dans certaines langues). Une caractéristique syntaxique est donc transportée au plan informationnel. C'est la situation symétrique de celle de Leth Andersen qui transporte une caractéristique fonctionnelle au plan syntaxique, l'imparfait de l'indicatif jouant pour l'auteur le rôle de subordonnant.

Il est pourtant aisé de lister des exemples de non-isomorphisme entre le plan syntaxique et le plan informationnel, dans le domaine des conditionnelles:

5. (a) Je ne m'endormirai que <si d'autres s'éveillent> (Eluard, *Pouvoir tout dire*)
 (b) Bon, je dirai un mot à Bernard en passant, sans insister. Sans grand effet, je pense. Mais il est trop malin pour ne pas <surveiller sa conduite, si elle compromet son prestige dans la maison>. (Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*)
 (c) Adopte donc nos coupures. Seulement si nous avons laissé des répétitions, corrige-les. (Flaubert < Frantext)

L'élément initié par *si* est subordonné syntaxiquement. Pourtant, étant donné qu'il est sous la portée des opérateurs de restriction (5a)-(5c) et de négation (5b), le constituant introduit par *si* renferme le focus¹¹.

¹¹ Dans (5a) et (5b), les parenthèses angulaires signalent la portée des opérateurs de restriction et de négation.

4.2.3 Cresti (2003) postule un "Isomorfismo tra la struttura intonativa e la struttura informativa" dans le cadre de sa Teoria dell'articolazione dell'informazione:

<i>Pattern intonativo</i>	Prefix	Root	Suffix
<i>Pattern informativo</i>	Topic	Comment	Appendice
<i>Funzione informativa</i>	Identifica il campo di applicazione dell'atto	Esprime l'illocuzione	Integrazione testuale

Fig. 1: Isomorfismo tra la struttura intonativa e la struttura informativa de Cresti

Imaginons que l'on doive décrire une version lue de (5c). Il serait difficile d'y voir une structure {prefix + root}, dans la mesure où l'opérateur de restriction *seulement* affecte clairement le premier membre: le constituant *seulement si P* est précisément non topical ici. Dans l'hypothèse où (5c) serait une structure {root + suffix}, comment expliquer que l'impératif – prototype de l'expression d'un "acte illocutoire" – n'exprime pas l'illocution? L'hypothèse de Cresti est caractéristique de ces glissements d'un niveau d'analyse à un autre, mais ce qui est singulier chez elle, c'est que l'isomorphisme est assumé¹². On veut bien que des caractéristiques prosodiques soient à l'occasion des indicateurs de la stratification informationnelle: par exemple, un accent expressif sur un constituant ou un intonème conclusif peuvent être des marqueurs du rhème¹³. Mais on prendra nos distances avec l'iconisme de Cresti. A notre sens, l'articulation des différents niveaux de l'organisation langagière doit se faire sans que soit postulé un isomorphisme entre eux. Les structurations observables sont tributaires du type d'objet étudié (charpente formelle, propriétés sémantiques, signifiants prosodiques): en conséquence, le

¹² Par ailleurs, l'absence du pattern syntaxique se révèle gênant. Un élément préfixé, défini chez Cresti au plan intonatif (porteur d'une intonation continuative) se manifeste sous des formes diverses au plan syntaxique. Par ailleurs, la notion de topic est polysémique et regroupe des réalités fort diverses: en plus d'être floue, elle est contradictoire (Blasco, 1999: 56-59; *Grammaire de la période*, chap. VIII).

¹³ "Le morphème intonatif conclusif CC est l'opérateur de rhématisation. (...) Le rhème est constitué des éléments syntaxiques qui demeurent devant le morphème intonatif conclusif majeur CC" (Rossi, 1999: 115).

transport d'un indicateur prosodique à un autre niveau doit se faire avec prudence.

4.2.4 La même correspondance entre les niveaux d'analyse est observable chez Melis lorsqu'il écrit que les unités supra-segmentales

indiquent en effet la frontière entre deux constituants et également leurs rapports, par exemple l'inégalité de rang ou la subordination d'une unité par rapport à l'autre (un bon exemple est l'intonation d'incise, signe de la subordination du membre incident à la phrase matrice), ou au contraire l'égalité de rang et donc soit la coordination soit le rapport prédicatif, liant par exemple le sujet et le prédicat. (Melis, 2000)

D'une part, toutes les "incises" ne sont pas syntaxiquement subordonnées. D'autre part, un dégroupage prosodique n'implique pas une absence de contiguïté au plan syntaxique. On ne niera pas qu'une caractéristique intonative puisse officier en tant qu'indice de regroupement, par exemple lorsqu'elle commute avec un signifiant segmental, mais la correspondance entre ces niveaux n'est, encore une fois, pas mécanique. Du moins, un questionnement sur cette correspondance nous semble être une précaution épistémologique minimale¹⁴.

4.3 Quelle position adopter?

S'il n'y a pas de correspondance obligée entre la morphologie – c'est-à-dire la présence d'une "conjonction" – et une relation syntaxique d'implication unilatérale (§ 2.3), il n'y a pas non plus de rapport obligé entre morpho-syntaxe et structure conceptuelle (ou statut fonctionnel). On l'a vu avec les exemples (5), l'élément impliqué syntaxiquement ne se confond pas forcément avec le topic ou le présupposé. Allaire résume bien ce phénomène de *mismatch* (Culicover & Jackendoff, 1997):

la confusion de la syntaxe et du sens est mortelle pour l'évaluation syntaxique, et les phrases 'insidieuses', systèmes à *ne* explétif ou constructions à point de départ suspensif, n'ont persisté à faire problème que parce que cette confusion, installée au cœur de la théorie traditionnelle, a puissamment contribué à obscurcir les faits en immergeant dans la substance du contenu les indices d'une forme syntaxique (...). (Allaire, 1982: 569)

Reprenons nos exemples (1) en {*que* + P au subjonctif}. A notre sens, il est méthodologiquement douteux:

- de dire que le terme initial est une P subordonnée parce qu'il se glose par une conditionnelle en *si*, ou parce qu'il a une fonction de cadrage.

¹⁴ Cf. également ce sous-titre de Choi-Jonin & Delais-Roussarie (2006: 93): *Quand la prosodie n'est plus un indice fiable pour l'analyse syntaxique*. A notre sens, il convient d'interroger le présupposé véhiculé par l'adverbe *plus*: est-ce que l'intonation a été, ou est à l'occasion, "un indice fiable pour l'analyse syntaxique"?

- de dire que le terme initial est un topic ou un élément d'arrière-plan, en se fondant sur son caractère prétendument subordonné (axiome 2.1).

Autant le mode subjonctif que le morphème *que* sont associés à la "non assertion" (Muller, 1996: 17; 20). Mais cette propriété énonciative n'implique pas que le membre initial des constructions binaires (1) soit subordonné au plan syntaxique.

5. Quelle syntaxe pour ces constructions?

5.1 La solution d'Allaire

Selon Allaire (1982: 531), la grammaire transformationnelle interprète le subjonctif de *Que vous veniez et Jean partira* en rétablissant un verbe opérateur du type *supposer* ou *vouloir*, par exemple: (*je veux, supposons*) *que vous veniez*. L'auteur considère que cette analyse se base sur le sens et non sur les formes. A notre sens aussi, il n'y a pas lieu de postuler un régissant zéro ellipsé dans ces constructions¹⁵.

Allaire, on l'a dit, considère que les deux éléments de la structure s'impliquent réciproquement. Ses arguments sont centrés sur le statut des deux verbes:

Frappés de restriction modale, l'un nécessairement au subjonctif et l'autre à l'indicatif, bloqués l'un et l'autre dans leur position relative, accordés de surcroît dans leurs modalités temporelles, ils ne forment plus qu'un seul et même complexe de mots: *Qu'on parte et il pleure – Qu'il juge et je m'incline*. (*ibid.*, 1996: 17)

Ces contraintes créent une "unité finie, fermée" (*ibid.*, 18). Pour l'auteur, "il devient impossible, quoi qu'il en soit de la présence de *et*, de songer au principe de la coordination" (*ibid.*, 17), celle-ci se caractérisant par "l'expansion par démultiplication" (*ibid.*, 18). Allaire oppose en effet le type sériel (coordination) au type rectionnel (complémentarité réciproque):

6. [[*Qu'il parte* et₁ *que tu reviennes*]_X et₂ *on respire*]_Y. (< Allaire).

Dans (6), l'indice X symbolise le type sériel, où *et*₁ relie des éléments de même fonction, alors que l'indice Y figure le type rectionnel, où *et*₂ joue le rôle de pivot entre deux unités de fonction distincte. Allaire (1982: 544) souligne que les corrélatives – et parmi elles les constructions du type (1) – sont marginalisées par la tradition parce qu'elles ne manifestent "ni de l'égalitarisme additif de la coordination, fondamentalement réversible et sérielle, ni – point très important pour le concept de subordination – l'inégalitarisme d'une contrainte de dépendance dont le rôle serait d'asservir l'un des termes à l'autre". La solution de l'auteur permet de normaliser ces

¹⁵ Pour Le Bidois (1938: 522) également, ces constructions au subjonctif ne sont pas elliptiques.

faits empiriques. Pour conclure ce paragraphe, voici une dernière illustration de sa position, encore à propos de la classe des tours corrélatifs:

De ces deux verbes réciproquement complémentaires, il est vain de s'interroger, comme le fait longuement la tradition, pour savoir lequel est 'principal', 'essentiel', et lequel 'subordonné', 'secondaire'. Il est clair que tous ces adjectifs sont chargés d'un sémantisme qui enferme l'analyse dans un cercle vicieux. Précisons d'abord que si l'on prend la marque (qu'il s'agisse de la conjonction ou de l'inversion) comme le signe même de la subordination et si l'on définit la phrase comme nécessairement composée d'une principale et d'une subordonnée, l'on ne peut que s'interdire toute explication d'un système dont les deux verbes sont marqués comme 'subordonnés'. Il ne reste plus alors qu'à découvrir dans la phrase une fausse subordonnée, en réalité principale, ou bien il faut, refuge ultime, invoquer l'existence de l'exception qui confirme la règle. (Allaire, 1982: 38n)

5.2 Une hypothèse alternative

Sandfeld (1965: 354) considère, pour des constructions similaires, que les deux parties de la structure sont indépendantes. Muller (1996: 12) n'identifie également qu'une dépendance d'ordre "énonciatif" dans *Qu'il vienne, et nous sommes fichus*: "Il s'agit de présenter des énoncés indépendants comme intégrés dans une relation plus vaste"¹⁶. On adoptera leur point de vue. Il nous semble cependant important d'argumenter cette prise de position.

- Allaire soutient que la restriction modale est un indice en faveur d'une interdépendance des deux verbes: le membre introductif est au subjonctif et le second membre à l'indicatif. Or, il existe des exemples – rares, certes – où le second verbe est au mode conditionnel:
7. (a) J'ai d'ailleurs pour sa personne une... espèce d'admiration. Qu'il ait commis une faute – même si cette faute n'en est pas une au regard de la loi – je *serais* attristé de devoir lui attribuer des motifs bas, ou seulement vulgaires... (Bernanos < Frantext)
- (b) Afin de mieux patienter, mais surtout pour interroger le sort, Simon se mit à compter lentement. Qu'il annonçât un multiple de treize, un nombre impair à la rigueur, à l'instant du retour de Zézette, et ce *serait* une certitude d'accomplissement de ses projets. Tous ses voeux se *réaliseraient*. (Gibeau < Frantext)

Les faits (7) démontrent que la contrainte modale est plus lâche que ce que pense l'auteur¹⁷.

- Allaire (1996: 22) écrit que le schème corrélatif "doit à la non assertion de son verbe initial la particularité de n'être ni récursif ni intégrable dans une autre construction (*je crois que *qu'il parte et on respire*)". Cette propriété constitue pour nous un argument en faveur d'un fonctionnement macro-syntaxique de ces constructions. Une structure macro-syntaxique est en

¹⁶ Pour Le Goffic (1993: 504), la présence de *et* (cas 1b) atteste de l'autonomie syntaxique du terme initial. L'auteur semble considérer qu'en version asyndétique (cas 1a), la structure est ambiguë: là interviendraient les "facteurs prosodiques et contextuels". Il est vrai que *et* est parfois désambiguïsant, cf. exemple (10) *infra*.

¹⁷ Sandfeld (1965: 354) signale deux autres exemples avec une forme verbale au conditionnel dans le second membre de ces constructions.

effet par définition non intégrable dans une configuration micro-syntaxique, i.e. une période binaire n'est pas enchâssable dans une P matrice.

- Allaire considère, on l'aura compris, que le terme au subjonctif n'est pas autonome syntaxiquement. Dans des observables comme (1a), il est peut-être difficile, intuitivement, de convenir qu'un terme initial à la première personne du singulier – comme *Que je bouge!* – puisse fonctionner de manière autonome. Néanmoins, il est aisé de trouver des emplois autonomes de forme *Que je x!*¹⁸:
8. (a) *Que je meure solitaire!* (C Claudel < Frantext)
 (b) *Seulement je vous supplie de ne pas me laisser mourir ainsi, dans ce noir, en aveugle. Que je voie encore une fois, une petite fois, rien qu'une fois, Cénabre! Que je voie au moins vos yeux!* (Bernanos < Frantext)

Par ailleurs, il est évident que le second terme de notre structure binaire peut fonctionner de façon autonome (*il me ramènera vite à l'ordre*, dans 1a). On dira de *et*, lorsqu'il est présent, qu'il a un fonctionnement de connecteur; dans nos constructions, il relie deux énonciations syntaxiquement indépendantes. La relation inter-énonciative est marquée morphologiquement (1b) ou non (1a).

- D'autres tests sont mobilisables pour attester du caractère non régi du membre initial: celui-ci n'entre pas dans des dispositifs comme le clivage (**c'est que je bouge qu'il me ramènera à l'ordre*), il n'admet pas d'être sous la portée de la négation (**pas que je bouge, il me ramènera à l'ordre, mais que je me déconcentre*), il n'est pas un argument du verbe du second membre: *que je bouge* n'est en effet pas proportionnel à une forme pronominale et le second terme ne comporte pas de régissant potentiel pour cette *que-P* (le verbe *ramener à l'ordre* ne peut pas régir de *que-P*), etc.

De nombreux arguments militent donc en faveur d'une analyse des constructions du type (1) en deux actes énonciatifs autonomes syntaxiquement.

¹⁸ A noter également que les deux termes de notre construction peuvent être séparés par une ponctuation forte:
Qu'on lise Le Boucher d'Alina Reyes, spécialiste de l'érotisme qualité française garantie. On tombera sur un morne alignement de figures obligées qui ne ferait plus rougir que des chaisières de Saint-Flour, mais qui pourrait à la rigueur susciter les prémisses d'un raidissement chez un notaire tourangeau gavé au viagra (Jourde, *La littérature sans estomac*).

5.3 Complément régi ou énonciation autonome?

Il est parfois délicat de distinguer deux structurations apparemment voisines:

9. [1] Que les locataires de "La ferme célébrités" sombrent dans le néant, on serait prêt à payer pour. [2] [Mais que la Joconde s'altère pour de bon]_A, [et l'exception culturelle est en péril!]_Z (web, *lemonde.fr*)

L'exemple (9) est intéressant dans la mesure où il présente successivement deux constructions introduites par *que*, qui ont un profil syntaxique complètement différent. Dans [1], une *que-P* est extraposée à gauche et suivie d'un élément qui contient son régissant, en l'occurrence la préposition *pour*. La *que-P* est un complément régi au sein d'une période unaire: les deux éléments du tour sont permutable, le connecteur *et* ne peut pas introduire le second membre, le constituant antéposé trouve un régissant disponible dans le membre droit. La construction [2] – similaire à (1b) – présente les propriétés inverses: non permutable des deux termes, présence du connecteur *et*, absence dans le second membre de régissant éventuel pour la *que-P* initiale. La *que-P* fonctionne comme une énonciation autonome qui constitue le premier ingrédient d'une période binaire.

Ces deux fonctionnements sont à l'origine de cas d'homonymie de construction qu'Allaire (1996: 20) nomme "homophonie" ou "bivalence syntaxique". Prenons des exemples de l'auteur, en proposant notre propre analyse:

10. (a) Qu'il vienne, c'est possible (< Allaire) → *ambigu, selon nous*
 (b) Qu'il vienne *et* c'est possible (*ibid.*) → *non-ambigu: deux clauses autonomes*
 (c) Qu'il vienne, mon départ est possible (*ibid.*) → *non-ambigu: deux clauses autonomes*

Dans (10b), le morphème *et* est désambiguïsant, par opposition à (10a) qui autorise, hors contexte, deux structurations:

- 1) *Qu'il vienne* est un complément antéposé; en version liée, on aurait *c'est possible qu'il vienne*.
- 2) *Qu'il vienne* est une énonciation autonome syntaxiquement qui préface une période binaire. Le connecteur *et* peut articuler les deux énonciations.

Dans (10c) comme dans (10b), *Qu'il vienne* ne peut pas être analysé comme un complément extraposé. Dernier exemple:

11. (a) Mon allemand, fruit de l'enseignement de l'époque, reposait sur la grammaire: qu'une langue puisse éventuellement se parler, cela n'était pas au programme. (Bergman, *Laterna Magica*)
 (b) Qu'une langue puisse éventuellement se parler *et*/# je l'apprenais immédiatement. (ex. modifié à partir de 11a)

Dans (11a), la réversibilité de la structure suggère que la *que-P* entre dans une syntaxe de rection. La construction serait donc une des deux variantes antéposées micro-syntaxiques, l'autre étant, sans l'anaphorique: *qu'une*

langue puisse éventuellement se parler n'était pas au programme. Il s'agirait dans (11a) d'un cas de double marquage, l'anaphorique sujet *cela* occupant la même place syntaxique que la *que*-P antéposée¹⁹. Dans (11b), l'anaphorique (*l'*) opère un pointage sur un objet-de-discours (*une langue*) introduit en mémoire par l'intermédiaire de la première énonciation; il ne reprend pas l'entier du contenu du constituant introduit par *que*, condition pour générer une homonymie de construction (cf. 10a). Cette suite (11b) est macro-syntaxique: les membres de la structure ne sont pas permutable et le relateur *et* peut faire office de pivot.

Le cadre macro-syntaxique de Berrendonner nous a permis de tirer les conclusions des observations de Brunot, Antoine, Tesnière, Allaire, etc. et de nous munir d'un outillage apte à décrire ces constructions au subjonctif. A notre sens, un examen de la syntaxe de ces tours passe d'une part par l'invalidation des axiomes 2.1., 3.1. et 4.1., d'autre part par l'analyse de ce qui relève de la rection – i.e. des relations d'implication entre segments signifiants – et ce qui relève d'une pragma-syntaxe (Berrendonner, 2002) – i.e. les relations de dépendance pragmatique.

6. Conclusion

Avant de proposer une description des constructions en *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre*, il nous a paru fondamental de prendre des précautions méthodologiques minimales. Plusieurs présupposés ambiants sont évalués dans les travaux d'Allaire. Nous n'avons fait en somme que nous appuyer sur certaines de ses observations pour ensuite élaborer une solution alternative. Cela a été possible en inscrivant notre recherche dans une macro-syntaxe qui nous a permis en quelque sorte de prolonger les questionnements d'Allaire, tout en nous délestant des postulats théoriques liés à la syntaxe de la phrase. Il s'agissait de trouver une explication pour éviter de marginaliser des faits de langue, i.e. éviter de parler de "complément dégénéré", de "subordination sémantique", etc. On a montré que lorsqu'il s'agit de dresser le profil syntaxique de cette construction, diverses positions, incompatibles entre elles, sont attestées. Cette indécision est le résultat de partis pris du descripteur, d'une conception singulière de la syntaxe. A chaque paradigme méthodologique sa solution. Cette structure binaire pose des problèmes à l'analyse syntaxique et son traitement révèle les présupposés méthodologiques du descripteur.

¹⁹ Une interprétation macro-syntaxique du genre: *?Qu'une langue puisse éventuellement se parler, et elle/cela n'était pas (mis(e)) au programme* est très peu probable.

Bibliographie

- Allaire, S. (1982): Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs. Thèse de Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III (Champion).
- Allaire, S. (1996): Y a-t-il un et coordonnant? In: C. Muller (éd.): Dépendance et intégration syntaxique. Tübingen (Niemeyer), 15-23.
- Andersen Leth, H. (1993): Les complétives non introduites en français parlé. In: Travaux linguistiques du CERLICO, 6, 5-14.
- Andersen Leth, H. (1999): Propositions adverbiales non introduites en français parlé. In: Revue romane, 34/2, 163-180.
- Antoine, G. (1958-1962 = 2001): La coordination en français. Paris (Minard).
- Béguelin, M.-J. & Corminboeuf, G. (2005): De la question à l'hypothèse: modalités d'un phénomène de coalescence. In: C. Rossari *et al.* (éd.): Les Etats de la question. Québec (Nota bene), 67-89. Disponible: http://www2.unine.ch/webdav/site/philologie_romane/shared/documents/LF/Corminboeuf/Question.MJB-GC.05.pdf.
- Benzitoun, C. (2007): Examen de la notion de "subordination". Le cas des quand "insubordonnés". In: Faits de langues, 28, 35-46.
- Berrendonner, A. (2002): Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques. In: H. L. Andersen & H. Nolke (éds.): Macro-syntaxe et macro-sémantique. Berne (Peter Lang), 23-41.
- Berrendonner, A. (2004): Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral: le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques. In: A. Rabatel (éd.): Interactions orales en contexte didactique. Lyon (PUL), 249-262.
- Berrendonner, A. (à paraître): L'alternance *que / #*. Subordination sans marqueur ou structure périodique? In: D. Van Raemdonck (éd.): Actes du Colloque "Modèles syntaxiques". Bruxelles.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (2003): Un imparfait de plus... et le train déraillait. In: Cahiers chronos, 11, 1-24.
- Blanche-Benveniste, C. (1982): Examen de la notion de subordination. In: RSFP, 4, 71-115.
- Blanche-Benveniste, C. (1989): Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes. In: RSFP, 9, 53-73.
- Blasco, M. (1999): Les dislocations en français contemporain: étude syntaxique, Paris (Champion).
- Brunot, F. (1922): La pensée et la langue. Paris (Masson & C^{ie}).
- Choi-Jonin, I. & Delais-Roussarie, E. (2006): L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé: étude syntactico-sémantique et prosodique. In: Faits de langues, 28, 83-94.
- Corminboeuf, G. (à paraître, a): Structures nominales à interprétation hypothétique. In: Actes du colloque "La Parataxe". Neuchâtel, février 2007.
- Corminboeuf, G. (à paraître, b): L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe. Thèse de doctorat. Neuchâtel.
- Cresti, E. (2003): For a corpus based linguistics of spoken language. Intonation and morpho-syntax in an italian corpus. Disponible: <http://lablita.dit.unifi.it/coralrom/papers/lisbona2003.ppt>.
- Culicover, W. & Jackendoff, R. (1997): Semantic Subordination despite Syntactic Coordination. In: Linguistic Inquiry, 28/2, 195-217.
- Deulofeu, H.-J. (1988): Syntaxe de *que* en français et le problème de la subordination. In: RSFP, 8, 79-104.
- Deulofeu, H.-J. (1999): Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème *que*). Thèse d'Etat, Université de Paris III.
- Groupe de Fribourg, (à paraître): Grammaire de la période.

- Haiman, J. (1978): Conditionals are topics. In: *Languages*, 54/3, 564-589.
- Le Bidois, G. & R. (1938): *Syntaxe du français moderne: ses fondements historiques et psychologiques*. Paris (Picard).
- Le Goffic, P. (1993): *Grammaire de la phrase française*. Paris (Hachette).
- Melis, L. (2000): Le français parlé et le français écrit, une opposition à géométrie variable. *Romanesque*, 2000-3. Disponible: <http://www.kuleuven.ac.be/vlr/003melis.htm>.
- Rebuschi, G. (2002): Coordination et subordination. Deuxième partie: vers la co-jonction généralisée. In: *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, XCVII/1, 37-94.
- Riegel, M. *et al.* (1994): *Grammaire méthodique du français*. Paris (PUF).
- Rossi, M. (1999): *L'intonation, le système du français: description et modélisation*. Paris (Ophrys).
- Sandfeld, K. (1977=1965): *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Genève (Droz).
- Tesnière, L. (1988²=1959): *Eléments de syntaxe structurale*. Paris (Klincksieck).
- Torterat, F. (2000): *Et* en emploi 'syndético-hypotactique': hypothèses sur une jonction implicite en ancien et en moyen français. In: *Bulletin de la société de linguistique de Paris*, XCV/1, 183-202.
- Torterat, F. (2003): La coordination correspond-elle à une jonction explicite? Pour une relecture de la contribution de Gérard Antoine. In: *Le français moderne*, LXXI/2, 248-263.
- Wagner, R. L. (1974): *L'ancien français*. Paris (Larousse).
- Wilmet, M. (1997): *Grammaire critique du français*. Paris & Louvain-la-Neuve (Hachette Supérieur & Duculot).